

Consultation

Dossier suivi par :

Organisme qui passe la commande :

**AGENCE DE DEVELOPPEMENT
DES ALPES DE HAUTE PROVENCE
8, Rue Bad-Mergentheim
BP 80170
04990 DIGNE-LES-BAINS CEDEX**

Renseignements : Chloé COSSEC

Tél : 06 49 10 64 35

Mail : chloe.cossec@ad04.fr

La présente consultation a pour objet la commande de la prestation suivante :

Connexions Sonores et Récits Sur la Routo

NTP-CROSS

Programme ALCOTRA FR-IT 2021-2027 – Projet N° 21741

1. Contexte administratif et objet du cahier des charges

Autorité organisatrice :

Agence de Développement des Alpes de Haute-Provence (AD04)

8 Rue Bad-Mergentheim – BP 80170 – 04990 Digne-les-Bains

Objet du cahier des charges :

Ce cahier des charges concerne le projet NTP-CROSS, expérimental, visant à tester des dispositifs immersifs et interactifs le long de l'itinéraire La Routo.

Cette phase pilote permettra de tester le dispositif et d'en envisager un éventuel déploiement selon les retours d'expérience des sites pilotes.

Le cahier des charges est structuré en 2 lots distincts :

- **Lot 1 – Dispositifs techniques** : fourniture et installation de 6 bornes sonores à conduction osseuse.
- **Lot 2 – Contenus sonores** : scénarios et enregistrements immersifs en français et italien.

Chaque lot pourra être attribué séparément.

Durée et calendrier :

Le projet s'étend de la notification du cahier des charges jusqu'au 31 août 2027.

L'organisateur pourra interrompre le projet avec un préavis de 3 mois si nécessaire.

Modalités financières :

- Les prestations seront rémunérées selon les prix unitaires indiqués dans le cahier des charges.
- Les paiements se feront sur présentation de facture et livrables correspondants, dans un délai de 30 jours.

Assurances :

Les prestataires devront justifier d'une assurance responsabilité civile et professionnelle avant le démarrage des prestations.

2. Identification de l'autorité organisatrice

L'Agence de Développement des Alpes de Haute-Provence (AD04) est l'acteur stratégique du développement économique, touristique et territorial du département. Sa mission est

d'accompagner les collectivités, les entreprises, les acteurs culturels et touristiques dans la conception et la mise en œuvre de projets innovants, durables et structurants pour le territoire.

L'agence joue un rôle central dans la valorisation des atouts naturels, culturels et patrimoniaux des Alpes-de-Haute-Provence, en soutenant des initiatives qui renforcent l'attractivité touristique, favorisent l'innovation économique et encouragent la transition écologique. Elle contribue également à la dynamisation des territoires ruraux en promouvant des partenariats locaux, transfrontaliers et européens, et en favorisant l'émergence de projets collectifs à forte valeur ajoutée.

Au-delà de l'accompagnement technique et stratégique, l'AD04 coordonne des actions de promotion et de communication territoriale, en mettant en avant l'identité et les savoir-faire locaux. Elle facilite l'accès aux financements, encourage l'innovation sociale et touristique, et promeut des solutions inclusives permettant à tous les publics de bénéficier des richesses du département.

Grâce à son expertise, son réseau de partenaires et sa connaissance fine du territoire, l'AD04 est un catalyseur d'initiatives qui renforcent le rayonnement et la cohésion des Alpes-de-Haute-Provence, tout en contribuant à un développement économique et touristique durable et responsable.

3. Contexte & projet

Le projet NTP-CROSS s'inscrit dans le cadre d'un micro-projet ALCOTRA, un programme de coopération transfrontalière financé par l'Union européenne visant à soutenir des initiatives locales entre la France et l'Italie. Le programme ALCOTRA encourage des projets innovants favorisant le développement économique, touristique, culturel et social des territoires frontaliers, en renforçant la coopération transfrontalière et en valorisant les atouts locaux dans une logique durable et inclusive. L'Agence de Développement des Alpes de Haute Provence (AD04) et l'ATL de Cuneo se sont rapprochées pour développer un projet commun, porté par ce programme ALCOTRA. Ensemble, les deux agences ont conçu un projet ambitieux visant à faire d'un itinéraire phare des deux pays, La Routo un itinéraire vivant, où le patrimoine, la culture et les paysages dialoguent avec les visiteurs.

En effet, ce territoire transfrontalier entre les Alpes de Haute-Provence et la province de Cuneo (Piémont, Italie) abrite un patrimoine naturel et culturel exceptionnel. Ses paysages variés – montagnes, vallées, alpages et villages typiques – sont le témoin d'une histoire riche et de traditions ancestrales, notamment liées à la transhumance, au pastoralisme et aux savoir-faire locaux. L'itinéraire La Routo, ancienne route de transhumance reliant la Provence au Piémont, constitue un levier majeur pour le développement du tourisme expérientiel transfrontalier. Cet itinéraire historique offre une immersion dans un territoire où la nature, la

culture et les pratiques ancestrales se rencontrent, mais il reste encore sous-exploité en termes d'expérience interactive et immersive pour les visiteurs. Actuellement, l'absence de dispositifs interactifs limitant l'implication des publics empêche de pleinement valoriser le patrimoine et de créer un lien émotionnel avec le territoire.

Dans ce contexte, le projet NTP-CROSS a pour principaux objectifs de :

- Renforcer le lien transfrontalier, en valorisant l'histoire et les pratiques communes entre Provence et Piémont ;
- Offrir une expérience immersive et sensorielle, grâce à l'installation de dispositifs interactifs permettant aux visiteurs de découvrir le territoire autrement ;
- Valoriser le patrimoine matériel et immatériel, en donnant à entendre les récits des habitants, les sons du paysage et les traditions locales, pour faire de La Routo un itinéraire ressenti, mémorisé et partagé.

Pour transformer cette expérience, le projet prévoit l'installation de bornes sonores à conduction osseuse sur des sites soigneusement sélectionnés. Ces bornes feront entendre les histoires du lieu, mêlant témoignages d'habitants et d'artisans, récits de bergers, sons naturels du paysage, et échos historiques de La Routo. Chaque site deviendra ainsi une fenêtre ouverte sur le passé, où le visiteur pourra écouter le murmure du vent dans les alpages, le tintement des sonnailles, le grondement des torrents, et sentir vibrer l'histoire autour de lui.

Les récits seront soigneusement scénarisés et écrits avec la participation des habitants et acteurs locaux, afin que chaque expérience soit unique, authentique et adaptée à l'environnement spécifique de chaque site. L'objectif est de créer une immersion complète, où le visiteur ne traverse plus seulement un itinéraire, mais le ressent pleinement, se connectant à l'histoire et à la culture transfrontalière du territoire.

Grâce à la technologie innovante de conduction osseuse, cette expérience sera accessible à tous, y compris aux personnes malentendantes ou malvoyantes. Ainsi, chaque visiteur pourra vivre une découverte sensorielle et historique unique, où passé et présent se répondent dans une harmonie sonore captivante, transformant La Routo en un territoire vivant, partagé et mémorisé.

4. Structure du cahier des charges par lot

Pour chaque lot merci d'indiquer la référence :

Programme ALCOTRA FR-IT 2021-2027 – Projet N° 21741 : NTP CROSS

dans vos devis/communication ...

Lot 1 – Dispositifs sonores et mobilier urbain associé

Objectif

Concevoir, fabriquer, fournir et installer 6 dispositifs sonores à conduction osseuse, intégrés dans un mobilier urbain adapté, sur les territoires des Alpes de Haute-Provence (3 dispositifs) et de l'ATL de Cuneo (3 dispositifs).

La prestation comprend la fourniture des bornes sonores, leur intégration dans un mobilier urbain esthétique et durable ainsi que la maintenance technique des dispositifs pendant une durée de 5 ans.

Besoins

1. Dispositifs sonores

Les 6 bornes devront :

- être résistantes aux intempéries, aux UV et aux actes de vandalisme ;
- présenter une conception robuste et sécurisée, adaptée à une installation en extérieur
- fonctionner de manière autonome ;
- permettre une maintenance simple et limiter les interventions techniques ;
- respecter les normes applicables en matière de sécurité, d'accessibilité et d'usage par le public ;
- être facilement intégrables au mobilier proposé.

2. Mobilier urbain

Le mobilier destiné à accueillir les dispositifs devra :

- présenter une esthétique qualitative et harmonieuse
- être conçu pour une utilisation extérieure durable ;
- résister aux intempéries, aux UV, à la corrosion et aux actes de vandalisme ;
- permettre une intégration simple, sécurisée et discrète des bornes et des câblages techniques ;
- être accessible à tous les publics ;
- faciliter l'utilisation du dispositif et son appropriation par les visiteurs.

4. Maintenance technique sur 5 ans

Le titulaire devra assurer une maintenance technique des 6 dispositifs pendant une durée de 5 ans, incluse dans son offre.

Cette maintenance devra notamment comprendre :

- la maintenance préventive des équipements ;
- la maintenance corrective en cas de panne ou de dysfonctionnement ;
- le diagnostic à distance lorsque cela est possible ;
- les interventions techniques nécessaires au maintien en fonctionnement des bornes ;
- le remplacement des pièces ou composants défectueux selon les conditions proposées par le prestataire ;
- le suivi de l'état des équipements et leur bon fonctionnement ;
- un dispositif permettant de signaler les dysfonctionnements et de déclencher les interventions ;
- la fourniture d'un bilan annuel de maintenance.

Le prestataire devra préciser dans son offre les délais d'intervention et de remise en service, ainsi que les conditions exactes de prise en charge des pièces, de la main-d'œuvre et des déplacements pendant ces 5 années.

Livrables

Le titulaire devra fournir à minima :

- le cahier technique complet des dispositifs sonores ;
- les plans et maquettes 3D du mobilier ;
- les plans d'installation et schémas de câblage ;
- une fiche technique détaillée des matériaux utilisés et de leurs traitements, notamment anti-corrosion ;
- le dossier relatif à la sécurité et à l'accessibilité ;
- les éléments graphiques et contenus nécessaires au mobilier de médiation ;
- un plan d'installation des 6 dispositifs ;
- un plan de maintenance préventive et corrective sur 5 ans ;
- les conditions et modalités de garantie des équipements et du mobilier ;
- les modalités de signalement des pannes et d'intervention ;
- un bilan annuel de maintenance pendant les 5 années de prestation.

Budget indicatif

35 000 € TTC, comprenant :

- 25 000 € TTC pour les dispositifs sonores à conduction osseuse ;

- 10 000 € TTC pour le mobilier urbain et le mobilier de médiation ;
- la maintenance technique des 6 dispositifs pendant 5 ans, incluse dans l'offre.

Le prestataire devra distinguer clairement dans son offre les coûts liés à la conception, à la fabrication, à l'installation et à la maintenance sur 5 ans.

Critères d'évaluation des offres

- Qualité technique, robustesse et fiabilité des dispositifs (25%)
- Qualité, esthétique et intégration du mobilier dans le paysage (20%)
- Durabilité des matériaux, maintenance et facilité d'entretien (20%)
- Respect des normes de sécurité, d'accessibilité et qualité de l'expérience utilisateur (15%)
- Planning, méthodologie et modalités d'installation (10%)
- Prix, incluant la maintenance sur 5 ans (10%)

Organisation de la prestation

Le titulaire devra assurer une approche intégrée de la prestation, depuis la conception des dispositifs et du mobilier jusqu'à leur fabrication, leur livraison, leur installation et leur maintenance pendant 5 ans.

Une attention particulière sera portée à la cohérence entre les équipements techniques, le mobilier, la médiation et l'environnement d'implantation, afin de garantir une expérience utilisateur à la fois intuitive, accessible, esthétique et durable.

L'offre devra impérativement présenter une solution de maintenance permettant de garantir le maintien en fonctionnement des 6 dispositifs pendant toute la durée de 5 ans.

Lot 2 – Scénario et enregistrement des contenus sonores

Objectif : Produire 6 récits sonores immersifs de 2 à 3 minutes par site (en français & italien)

Besoins :

- Contenus authentiques avec témoignages d'habitants, bergers, artisans.
- Scénario inventif et dynamique (style les odyssées de France inter)
- Intégration de sons naturels (vent, torrents, sonnaillles...).
- Récits immersifs et adaptés à la conduction osseuse.
- 2 versions à livrer : Français & italien

Livrables :

- Scénarios écrits et validés avec les acteurs locaux.
- Enregistrements sonores finalisés en 2 langues (2 à 3 minutes).
- Version master prête pour diffusion sur les bornes.

Budget indicatif : 12 000 € ttc

Critères d'évaluation :

- Qualité narrative et scénaristique (30 %)
- Qualité sonore et immersive (25 %)
- Authenticité et participation locale (20 %)
- Respect du planning (15 %)
- Prix (10 %)

Livrables finaux

- Bornes installées et fonctionnelles sur tous les sites pilotes.
- Mobilier urbain intégré et sécurisé.
- Contenus sonores enregistrés, validés et diffusables.
- Dossier technique complet et plan de maintenance.